

Assistance aux Moa, Moe et entreprise (sécurité-santé) et sensibilisation aux risques Amiante et Plomb

A partir de 420 € HT

Objectifs :

- ✓ Permettre d'assister les différents acteurs de la construction dans leurs obligations réglementaires en matière de sécurité, santé et conditions de travail (suivant mission de coordination SPS)
- ✓ Connaître le contexte réglementaire de la prévention des risques d'exposition au plomb / CMR dans le cadre de réhabilitation ou de travaux d'amélioration
- ✓ Connaître son rôle et les obligations de chaque acteur de l'opération
- ✓ Savoir mettre en place une procédure garantissant l'application de la réglementation et la protection des travailleurs

Pourquoi choisir cette assistance ?

- ✓ Parce qu'elle est assurée par des professionnels de la coordination SPS
- ✓ Parce qu'elle est axée sur une pédagogie active, adaptée aux différentes exigences réglementaires
- ✓ Parce qu'elle est orientée sur les compétences, favorisant une mise en œuvre rapide en situation de travail
- ✓ Parce qu'elle est pratique : de nombreuses mises en situations proches de la réalité ou en relation directe avec un projet en cours

Public concerné :

- ✓ Maître d'Ouvrages, Maîtres d'œuvre, Chefs d'entreprises du BTP

Prérequis :

- ✓ Aucun prérequis nécessaire.

Durée : 2 jours (14 heures)